

VIE
DE
SAINT FRANÇOIS
de Sales.

N° 36.

PARIS,

Au bureau de la propagation
des bons livres,

RUE CASSINTE, N° 20.

1835

**PROPAGATION GRATUITE ET GÉNÉRALE
DES BONS LIVRES.**

Cette Société publie, sous le titre de **TRAITÉS RELIGIEUX CATHOLIQUES**, une série d'opuscules destinés à produire le plus grand bien.

Il paraît, chaque mois, quatre petits Traités : en tout, **QUARANTE-HUIT PAR AN.**

Le prix est de : $\left\{ \begin{array}{l} 2 \text{ fr. } 50 \text{ c. à Paris ;} \\ 5 \text{ f. par la poste, dans toute la France;} \\ 3 \text{ f. chez nos correspondans établis} \\ \text{dans presque tous les arrondisse-} \\ \text{mens, ou au moins dans chaque} \\ \text{chef-lieu de département.} \end{array} \right.$

On souscrit rue Cassette, n° 20.

**CATALOGUE
DES TRAITÉS PUBLIÉS.**

- | | |
|--|--|
| N° 1. L'Almanach de tout le monde. | N° 19. Aimez vos ennemis. |
| N° 2. Louis et Joseph. | N° 20. L'Aumône. |
| N° 3. Théodore, ou Suites de l'inconduite. | N° 21. Le Mariage d'inclination. |
| N° 4. Pourquoi ne suis-je pas heureux? | N° 22. Le Mariage d'argent. |
| N° 5. Le Pécheur au lit de la mort. | N° 23. Le Mariage de religion. |
| N° 6. Le dimanche, ou Mon repos. | N° 24. Martyre de saint Anastase et de la Légion Thébaine. |
| N° 7. Marc, ou Je me confesserai. | N° 25. Sainte Philomène, vierge et martyre. |
| N° 8. Le plus Malheureux des pères. | N° 26. Martyre de saint Tarcus. |
| N° 9. Les Beautés de la Nature. | N° 27. Martyre de saint Gordius. |
| N° 10. La Patience dans les maux de la vie. | N° 28. La foi chrétienne aux prises avec la piété filiale. |
| N° 11. La Prospérité des Méchants. | N° 29. Histoires édifiantes. Première partie. |
| N° 12. Aimez vous les uns les autres. Traité de la charité chrétienne. | N° 30. Histoires édifiantes. Deuxième partie. |
| N° 13. Mon avenir. | N° 31. Histoires édifiantes. Troisième partie. |
| N° 14. Maurice, ou l'Enfant méchant. | N° 32. Histoires édifiantes. Quatrième partie. |
| N° 15. Quelle doit être la tendresse des Enfants pour leurs parens. | N° 33. Martyre de saint Montan. |
| N° 16. Le Mauvais Livre. | N° 34. Le Trésor de Jésus-Christ. |
| N° 17. Alfred, ou l'Enfant sans défauts. | N° 35. La Cour d'assises. |
| N° 18. Bien mal acquis ne profite pas. | |

C. 197



VIE

DE

S. FRANÇOIS DE SALES.

François naquit le 21 août 1567, au château de Sales, à trois lieues d'Annecy. Il eut pour père François, comte de Sales, et pour mère Françoise de Sionas, tous deux d'une naissance également illustre, mais beaucoup moins recommandables encore par la noblesse de leur sang que par la piété dont ils faisaient profession. Dès les premiers mois de sa grossesse, la comtesse de Sales offrit au Seigneur l'enfant qu'elle portait, le priant, avec les sentimens de la dévotion la plus tendre, de le préserver de la corruption du siècle, et de la priver plutôt du plaisir de se voir mère, que de permettre qu'elle mit au monde un enfant qui fût assez malheureux pour devenir un jour son ennemi par le péché. Nous verrons bientôt que Dieu exauça une prière si fervente.

François vint au monde à sept mois, malgré toutes les précautions qu'avait pu prendre sa mère; ce qui fit que, dans ses premières années, il fut extrêmement faible. On eut beaucoup de peine à l'élever, et les médecins désespérèrent

plus d'une fois de sa vie. Il échappa cependant aux dangers de l'enfance, et devint grand et robuste. On découvrit en lui, à mesure que les traits de son visage se formèrent, une beauté et des charmes qui ne permettaient pas qu'on le vit sans l'aimer. A ce dehors si avantageux, il alliait un naturel excellent, une grande pénétration d'esprit, une modestie rare, une douceur singulière, et une soumission absolue à ses parens et à ses maîtres.

La comtesse, infiniment attentive à éloigner de son fils tout ce qui avait même l'apparence du vice, ne le perdait point de vue. Elle le menait à l'église, et lui inspirait un profond respect pour la maison de Dieu et pour toutes les choses de la religion. Elle voulut même qu'il l'accompagnât lorsqu'elle faisait la visite des pauvres; qu'il leur rendit les petits services dont il était capable, et qu'il fût le distributeur de ses aumônes. Le jeune enfant répondit parfaitement aux soins que sa vertueuse mère prenait de le former aux exercices de la piété chrétienne. Il faisait ses prières avec un recueillement et une dévotion qui n'étaient point de son âge. Il aimait tendrement les pauvres; et quand il n'avait plus rien à leur donner, il sollicitait en leur faveur la libéralité de tous ses parens; il se retranchait même une partie de sa nourriture pour les assiter. Sa sincérité avait quelque chose d'extraordinaire, et toutes les fois qu'il lui arrivait de tomber dans ces fautes ordinaires aux enfans, il aimait mieux être châtié, que d'éviter le châtimement par un mensonge.

La comtesse de Sales, qui appréhendait les dangers si communs dans les écoles publiques, eût bien voulu que l'on n'y envoyât point son fils, et que l'on prit des maîtres capables de lui enseigner sous ses yeux les lettres humaines.

Mais le comte, qui savait que l'émulation ne contribue pas peu à faire avancer les enfans dans les sciences, fut d'un avis différent, et se persuada que Dieu conserverait des dispositions dont il était l'auteur. Le jeune comte, n'ayant encore que six ans, fut envoyé au collège de la Roche, d'où il passa ensuite à celui d'Annecy. Ses progrès le distinguèrent bientôt entre ceux de son âge. Mais son amour pour l'étude ne prenait rien sur les devoirs de la piété. Dans la distribution de ses momens, il savait ménager des intervalles pour nourrir son cœur par la lecture des bons livres, surtout par celle de la Vie des Saints. Des dispositions si rares dans un enfant firent juger au comte de Sales que son fils perdrait désormais son temps à Annecy. Il résolut donc, en 1578, de l'envoyer à Paris pour y achever ses études.

La comtesse, qui allait perdre son fils pour long-temps, redoubla de zèle pour l'affermir dans la vertu. Elle lui recommandait surtout l'amour de Dieu et de la prière, la fuite du péché et des occasions qui y portent. Elle lui répétait souvent ces paroles que la reine Blanche avait coutume de dire à saint Louis : « Mon fils, » j'aimerais mieux vous voir mort, que d'apprendre que vous eussiez commis un seul péché mortel. » Le jour fixé pour son départ étant arrivé, il se rendit à Paris sous la conduite d'un prêtre habile et vertueux. Il fit sa rhétorique et sa philosophie au collège des Jésuites, avec le plus brillant succès. On l'envoya ensuite à l'académie, afin qu'il apprît à monter à cheval, à faire des armes, à danser, et généralement tout ce qu'un gentilhomme de sa qualité ne pouvait ignorer. Il ne se sentait aucun goût pour ces différens exercices ; mais parce qu'il se faisait une loi inviolable d'exécuter la volonté de ses

parens, il ne laissa pas d'y réussir et d'acquiescer cet air aisé qu'il conserva toujours depuis. Comme il ne s'y appliquait que par manière de divertissement, il cultiva toujours ses premières études, et apprit encore l'hébreu, le grec et la théologie positive, sous Génébrard et sous le P. Maldonat, jésuite, qui enseignait alors à Paris avec beaucoup de réputation : six ans se passèrent de la sorte.

Cependant les études dont nous venons de parler ne faisaient pas la seule occupation de François ; il donnait une partie considérable de son temps aux exercices de piété, afin d'animer toutes ses actions d'un esprit de christianisme. Son plus grand plaisir était de lire et de méditer l'Ecriture sainte. Après ce livre divin, il n'y en avait point dont la lecture le charmât plus que celle du *Combat spirituel*, qu'il portait toujours sur lui ; il recherchait la compagnie des personnes vertueuses, et se plaisait surtout à celle du P. Ange de Joyeuse, qui, de duc et de maréchal de France, s'était fait capucin. Les entretiens de ce saint homme sur la nécessité de la mortification portèrent le jeune comte à ajouter à ses dévotions ordinaires celle de porter le cilice trois fois la semaine. Il fit en même temps le vœu de chasteté perpétuelle dans l'église de Saint-Etienne-des-Grès, où il allait souvent prier, parce que c'était un lieu retiré et éloigné du tumulte. Il se mit ensuite sous la protection particulière de la sainte Vierge, qu'il pria d'être son avocate auprès de Dieu, et de lui obtenir la grâce de la continence.

François, ayant achevé ses exercices, fut rappelé par son père qui, en 1584, l'envoya étudier en droit à Padoue, sous le célèbre Gui Pancirole. Il s'attacha dans cette ville au P. Antoine Possevin, qu'il chargea du soin de diriger sa con-

science et ses études théologiques. Ce pieux et savant jésuite cherchait bien moins à le rendre savant qu'à l'affermir dans les voies de la perfection, où il marchait déjà à grands pas. François se fit un règlement de vie, qui nous a été conservé par son neveu; et on y remarque, entre autres choses, qu'il se tenait toujours en la présence de Dieu; qu'il faisait tout en vue de lui plaire, et qu'il implorait le secours de sa grâce au commencement de chacune de ses actions. Il sut conserver une chasteté inviolable au milieu de la corruption qui régnait à Padoue. Les pièges que les libertins tendirent à son innocence ne servirent qu'à multiplier ses triomphes, et à faire éclater la fidélité qu'il avait vouée au Seigneur.

Une maladie dangereuse, dont il fut attaqué dans la même ville, lui fournit l'occasion de prouver combien il était détaché du monde et soumis aux décrets de la divine Providence. On appela les médecins les plus habiles, qui, après avoir épuisé inutilement toutes les ressources de leur art, déclarèrent que le jeune comte ne pouvait guérir. Lui seul ne fut point alarmé de son état; il attendait avec résignation et même avec joie le moment où son âme, affranchie des liens du corps, irait s'abimer dans le sein de la Divinité. Son précepteur, accablé de la douleur la plus amère, lui demanda, tout baigné de larmes, ce qu'il voulait qu'on fit de son corps après sa mort. « Qu'on le donne, dit-il, aux écoliers » de médecine pour être disséqué. Je m'estimerai heureux si, après avoir été inutile pendant » ma vie, je suis de quelque utilité après ma » mort. Par là j'empêcherai encore quelques- » unes des disputes qui s'élèvent entre les étudiants en médecine et les parens des morts » qu'ils déterrent. » Mais Dieu, qui avait ses

desseins sur son serviteur, lui rendit la santé, contre toute espérance, et le mit bientôt en état de reprendre ses études. Son cours achevé, il reçut le bonnet de docteur, après s'être tiré des épreuves ordinaires avec une supériorité de talens qui le fit admirer de tout ce qu'il y avait de savans à Padoue.

Pendant que le jeune comte, qui avait alors vingt-quatre ans, se préparait à retourner dans sa famille, il reçut une lettre de son père, par laquelle il lui était ordonné de faire le voyage d'Italie. Il partit donc pour Ferrare, d'où il se rendit à Rome. De Rome il alla à Notre-Dame de Lorette, après quoi il parcourut les plus célèbres villes d'Italie. Enfin, son voyage étant achevé, il reprit la route de sa patrie. Toute sa famille, qui l'attendait au château de la Thuile, le reçut avec les plus grandes démonstrations de joie. Elle fondait sur lui ses plus belles espérances, en le voyant réunir, dans le degré le plus éminent, toutes les qualités de l'esprit et du cœur. En effet, le jeune comte charmait tous ceux qui le voyaient.

Comme François était l'aîné de sa famille, son père lui avait ménagé un riche parti, et lui avait obtenu du duc de Savoie les provisions d'une charge de conseiller au sénat de Chambéry; mais il refusa l'un et l'autre, sans oser cependant déclarer le dessein qu'il avait d'entrer dans l'état ecclésiastique; il s'en ouvrit seulement à son précepteur, et le pria d'en conférer avec son père. Le maître ne voulut point se charger d'une commission aussi délicate.

François, voyant qu'il ne pouvait compter sur son précepteur, s'adressa à Louis de Sales, son cousin, chanoine de la cathédrale de Genève, pour avoir le consentement de son père. Il le mit si bien dans ses intérêts, qu'il réussit, mais

après de grandes difficultés. La prévôté de l'église de Genève étant alors vacante, Louis de Sales la demanda au pape pour son parent, et l'obtint. Le jeune comte, qui avait entièrement ignoré les démarches de son cousin, reçut avec une grande surprise la nouvelle de sa nomination à cette dignité; il protesta qu'il ne l'accepterait pas, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on le détermina à en prendre possession. Il n'eut pas plus tôt reçu le diaconat, que son évêque le chargea du ministère de la parole. Ses premiers sermons lui attirèrent beaucoup de réputation, et produisirent les plus grands fruits. Effectivement, il possédait toutes les qualités requises pour réussir en ce genre. Il avait l'air grave et modeste, la voix forte et agréable, l'action vive et animée, mais sans faste et sans ostentation. Il parlait avec une onction qui faisait bien voir qu'il donnait aux autres de l'abondance et de la plénitude de son cœur. Avant de prêcher, il avait soin de se renouveler devant Dieu par des gémissemens secrets et par des prières ferventes. Il étudiait aux pieds du crucifix encore plus que dans les livres, persuadé qu'un prédicateur ne saurait faire de fruit s'il n'est homme d'oraison.

Quand il vit approcher le jour où il allait être élevé au sacerdoce, il s'y prépara avec une ferveur toute céleste. Aussi reçut-il, avec l'imposition des mains, la plénitude de l'esprit sacerdotal. On se sentait pénétré de la plus tendre dévotion en le voyant à l'autel : ses yeux et son visage s'enflammaient visiblement, tant était grande l'activité du feu divin qui embrasait son cœur. Après la messe, qu'il avait coutume de dire de grand matin, il entendait les confessions de toutes les personnes qui se présentaient. Il aimait à parcourir les villages [pour instruire

cette portion du troupeau de Jésus-Christ qui vit d'ordinaire dans une profonde ignorance de ses devoirs ; sa piété, son désintéressement, sa charité pour les malades et pour les pauvres, le faisaient chérir dans tous les lieux où il passait, et lui attiraient la confiance du peuple. Ces pauvres villageois, dont la grossièreté rebute les âmes communes, il les regardait comme ses enfans ; il vivait avec eux comme leur père ; il compatissait à leurs besoins, et se faisait *tout à tous*. Mais rien ne lui gagnait les cœurs avec autant d'efficacité, que sa douceur inaltérable et à l'épreuve de toutes les contradictions. Tout le monde ne sait peut-être pas que l'acquisition de cette vertu lui avait coûté bien des combats. Dès sa jeunesse, il se fit les plus grandes violences pour réprimer les saillies de la nature ; et à force d'étudier à l'école d'un Dieu doux et humble de cœur, il vint à bout d'établir, sur les ruines de sa passion dominante, le règne d'une vertu qui a fait son caractère distinctif. Ce fut surtout cette douceur qui dessilla les yeux aux Calvinistes les plus opiniâtres, et qui arracha soixante-douze mille âmes du sein de l'hérésie. Il établit à Annecy la confrérie de la Croix, un an après qu'il eut été ordonné prêtre. L'érection de cette confrérie donna lieu à un ministre calviniste d'écrire contre l'honneur que les Catholiques ont coutume de rendre au signe sacré de notre salut. François, qui entendait parfaitement la controverse, réfuta solidement le ministre, dans un ouvrage intitulé *l'Etendard de la croix*, auquel on ne fit point de réplique.

Nous devons présentement considérer notre saint aux prises avec les hérétiques. Il commença ses prédications par Tonon, capitale du Chablais, où il n'y avait que sept Catholiques. Il était obligé d'en sortir tous les soirs pour aller

coucher à deux lieues de là, c'est-à-dire au château des Allinges, dont le gouverneur et une grande partie de la garnison professaient la vraie foi. Les Calvinistes furent long-temps sans vouloir l'entendre; ils attentèrent même à sa vie, mais Dieu le délivra de leurs mains. Une conspiration formée contre lui ayant ensuite été découverte, il s'intéressa si vivement en faveur de ses ennemis, qu'il obtint que l'on ne ferait point de poursuites contre eux. Ses parens et ses amis, alarmés du danger continuel où il était d'être assassiné, firent de nouveaux efforts pour le rappeler. Le comte de Sales était le plus ardent de tous. Il manda à son fils qu'il devait absolument abandonner une entreprise que toutes les personnes sensées désapprouvaient; qu'il y avait une opiniâtreté condamnable à vouloir suivre un projet dont l'exécution était impossible, et que s'il ne revenait au plus tôt, il ferait mourir sa mère de douleur. Le saint, qui n'était touché que de la gloire de Dieu, resta inébranlable. Les obstacles mêmes ne servaient qu'à donner plus d'activité à son zèle. Il espérait toujours que le moment de la miséricorde divine arriverait. Il ne se trompa point. La vérité se fit jour à la fin, et dissipa les ténèbres de l'erreur par l'éclat de sa lumière. Les soldats calvinistes de la garnison des Allinges furent la première conquête de François. Il dissipa leurs préjugés, réforma leurs mœurs, et bannit d'entre eux l'ivrognerie, les duels et les blasphèmes. Les habitans du Chablais s'humanisèrent peu à peu à son égard; ils vinrent l'entendre, et bientôt ils coururent en foule à ses discours. Plusieurs d'entre eux abjurèrent l'hérésie, malgré tous les ressorts que leurs ministres firent jouer pour les y retenir. François eut beau leur proposer des conférences publiques, jamais ils ne

voulurent les accepter. Ceci, joint aux violences qu'ils avaient employées contre le saint, et surtout contre un de leurs confrères qui s'était converti, rendit suspecte la cause qu'ils défendaient. Au contraire, la conduite tout apostolique du missionnaire, sa piété, sa douceur, sa charité, son zèle infatigable que rien ne pouvait rebuter, étaient comme autant de voix qui criaient aux Calvinistes que lui seul était le prédicateur de la vérité.

Une des conversions qui firent le plus de bruit, fut celle du baron d'Avuli; ce seigneur jouissait de la plus haute considération parmi les Calvinistes. Il arriva, vers ce temps-là, une autre chose qui fit perdre aux ministres le peu de crédit qui leur était resté. D'Avuli, indigné que La Faye, le plus fameux d'entre eux, eût manqué lâchement à la parole qu'il avait donnée d'entrer en dispute avec le saint missionnaire, mena François chez lui à Genève. La conférence dura trois heures; mais toutes les fois que le ministre se sentait pressé, il se jetait sur une autre question, de sorte que rien ne pouvait être décidé. Il lui fut aisé de lire sur le visage des assistans que le désavantage était de son côté. Il ne s'en fut pas plus tôt aperçu, qu'il rompit la conférence par un torrent d'injures qu'il vomit contre le saint. Celui-ci les écouta avec sa douceur ordinaire, sans laisser échapper un seul mot qui marquât la moindre aigreur. L'issue de cette dispute ne fit qu'affermir de plus en plus la conversion du baron d'Avuli.

Le duc de Savoie, informé du succès de la mission, manda François à Turin, afin de conférer avec lui sur les moyens de conduire à sa perfection le grand ouvrage qu'il avait si heureusement commencé. Le saint, de retour à Tonon, se mit en possession de l'église de Saint-

Hippolyte, la fit réparer, et y célébra les saints mystères la veille de Noël de l'an 1597 : huit cents personnes y communierent de sa main ; il prêcha avec son zèle ordinaire, et toute la nuit se passa à louer Dieu. Les fêtes suivantes, il continua les mêmes exercices de piété, et il eut la consolation de voir augmenter tous les jours le nombre des prosélytes.

François pensa ensuite à exécuter la commission dont le pape Clément VIII l'avait chargé. Il s'agissait de travailler à faire rentrer dans le sein de l'Eglise Théodore de Bèze, le plus ferme appui du calvinisme. Il alla donc le trouver quatre fois à Genève, et lui proposa des conférences qui furent acceptées. Le ministre, pressé par les raisons de son adversaire, fit connaître par son morne silence et par ses yeux égarés et distraits, qu'il balançait s'il ne se réunirait pas à une Eglise dans laquelle il avait avoué qu'on pouvait se sauver. Il dit même une fois, en levant les yeux au ciel : « Si je ne suis pas dans le bon chemin, je prie Dieu tous les jours que, par son infinie miséricorde, il lui plaise de m'y mettre. » Le saint missionnaire espérait qu'une cinquième conférence achèverait de dissiper tous les doutes du ministre. Mais ceux de Genève, à qui ses premières visites avaient donné de l'ombre, observèrent Bèze de si près, qu'elle ne put avoir lieu. Le ministre mourut peu de temps après. On dit que dans ses derniers momens il marqua une grande douleur de ce qu'il ne pouvait parler à notre saint.

Cependant notre saint continuait toujours avec le même fruit ses travaux apostoliques dans le Chablais. La peste dont la ville de Tonon fut affligée lui fournit une nouvelle occasion de faire éclater son zèle et sa charité. Supérieur aux impressions de crainte dont ce terrible fléau frappe

souvent les cœurs les plus intrépides, il se dévoua généreusement au service des pestiférés. Il volait partout où il y avait des malades, afin de procurer aux âmes et aux corps tous les secours dont ils avaient besoin. Les hérétiques, qui ne voyaient rien de tel dans leurs ministres, en furent extrêmement édifiés. Aussi le calvinisme faisait-il sans cesse de nouvelles pertes. Des bourgs entiers venaient faire abjuration ; et François, avec l'aide de quelques ouvriers évangéliques qu'on lui avait envoyés, fut bientôt en état de former plusieurs paroisses. Enfin les erreurs de Calvin furent bannies en 1598 du Chablais et des bailliages de Terni et de Gaillard, et l'on fit partout une profession publique de la vraie foi.

Un succès aussi prompt et aussi inespéré, joint à d'éminentes vertus, attira à notre saint les louanges les plus flatteuses de la part du souverain pontife, du duc de Savoie et de toute l'Eglise ; mais elles ne firent pas la moindre impression d'orgueil sur son âme, solidement établie dans l'humilité.

François, jugeant que sa présence n'était plus si nécessaire dans le Chablais, revint à Annecy en 1596, pour rendre compte à son évêque de la commission dont il l'avait chargé, conjointement avec le duc de Savoie. Il ne s'attendait pas que ce prélat lui proposerait de le faire son coadjuteur. Jamais surprise ne fut semblable à la sienne ; effrayé des dangers de l'épiscopat, il conjura son évêque de fixer son choix sur un autre sujet, ajoutant qu'il était tout-à-fait indigne de cette sublime dignité. Claude de Granier, ne pouvant obtenir son consentement, mit dans ses intérêts le pape et le duc de Savoie. François se soumit à la fin ; mais ce fut uniquement dans la crainte de résister à la volonté de Dieu, qui se

manifestait par la voix de ses supérieurs. Et ce qui prouve la sincérité de ses dispositions, c'est que l'idée de la grandeur des devoirs attachés à l'épiscopat le frappa si vivement, qu'il fut pris d'une maladie dangereuse dont il pensa mourir. Dès que sa santé fut rétablie, il partit pour Rome, afin de recevoir ses bulles et de conférer avec Sa Sainteté sur plusieurs points relatifs aux missions de Savoie. Il fut traité dans cette ville avec tous les égards et toute la distinction due à son mérite. Le pape, qui ne le connaissait que de réputation, ne l'eût pas plus tôt entretenu, qu'il conçut pour lui la plus haute estime. Il le nomma évêque de Nicopolis et coadjuteur de Genève; puis lui fit expédier ses bulles. Le saint, n'ayant plus rien qui le retint à Rome, alla visiter l'église de Notre-Dame de Lorette, et reprit la route d'Annecy.

Le bailliage de Gex ayant été cédé à Henri IV, par le traité de paix conclu entre ce prince et le duc de Savoie, le saint se rendit à la cour de France, afin d'obtenir de Sa Majesté très-chrétienne la permission de travailler à la conversion des peuples de ce bailliage. Tout Paris s'empressa de lui donner les marques les plus flatteuses des sentimens que son rare mérite avait fait naître. Comme il était resté dans cette ville pendant le voyage de Fontainebleau, on le pria de prêcher le carême suivant à la cour, dans la chapelle du Louvre. On ne peut dire jusqu'à quel point il y fut goûté, et combien ses discours opérèrent de conversions. Sachant qu'il y avait des Calvinistes dans son auditoire, il donna un sermon sur la prétendue réforme, qui ouvrit les yeux à plusieurs Calvinistes, entre autres à la comtesse de Perdreuville, qui avait plus de prévention que de lumières. Les ministres n'ayant pu dissiper ses doutes, elle alla trouver le coad-

juteur de Genève, qui, dans des conférences particulières, acheva de la convaincre. Elle fit abjuration avec toute sa famille. Sa conversion fut suivie de celle de l'illustre maison de Raconis et de celle d'un si grand nombre de zélés défenseurs de la prétendue réforme, que le célèbre cardinal du Perron, alors évêque d'Évreux, ne put s'empêcher de dire : « Je suis sûr de vaincre les Calvinistes ; mais pour les convertir, c'est un talent que Dieu a réservé à M. de Genève. » Le carême fini, les duchesses de Longueville et de Mercœur, qui connaissaient la modicité des revenus du saint et ses aumônes abondantes, lui envoyèrent une somme d'argent considérable dans une bourse fort riche. François admira la beauté du travail de la bourse sans l'ouvrir ; puis, l'ayant rendue au gentilhomme qui la lui avait apportée, il le pria de remercier de sa part les princesses de l'honneur qu'elles lui avaient fait d'assister à ses sermons, et d'avoir contribué par leur bon exemple au fruit qu'ils avaient pu faire. Le roi, informé du talent singulier qu'avait notre saint pour la prédication, voulut l'entendre lorsqu'il fut de retour à Paris. Il l'entendit en effet avec la plus grande satisfaction, et il conçut de lui une si haute idée, qu'il le consulta plusieurs fois dans la suite sur des matières qui concernaient la direction de sa conscience.

Henri IV, qui l'estimait de plus en plus, forma le dessein de l'attacher absolument à la France. Il lui fit donc offrir le premier évêché vacant ; et, en attendant, une pension de quatre mille livres. Le saint répondit que, pour l'évêché, Dieu l'avait appelé malgré lui à celui de Genève, et que, pour suivre sa vocation, il se croyait obligé de le garder toute sa vie. Quant à la pension, ajouta-t-il, le peu que j'ai suffi pour m'en-

tretenir, et ce que j'aurais au-delà ne servirait qu'à m'embarrasser. Le roi fut touché d'un désintéressement dont il n'avait point encore vu d'exemple.

Qui croirait qu'un homme dont la vertu était si pure dût trouver des ennemis à la cour? Cependant on l'accusa auprès du roi d'être l'espion du duc de Savoie. Il en fut averti lorsqu'il allait monter en chaire; il ne fit paraître aucune émotion, et il prêcha avec son zèle ordinaire, laissant à Dieu le soin de son innocence. Le prince, qui avait lui-même l'âme si belle et si grande, ne s'en laissa point imposer par les couleurs que la calomnie sut donner à l'accusation; il ne put croire qu'un homme dont la vie était si sainte, et dont toutes les actions portaient l'empreinte de la candeur, fût propre à l'indigne personnage qu'on lui faisait jouer. Cette affaire n'eut donc point d'autres suites, ou plutôt, elle ne servit qu'à combler de gloire le saint coadjuteur. Sa présence n'étant plus nécessaire à la cour de France, il prit congé du roi, et le pria de lui accorder des lettres dont il pût faire usage dans le besoin. Il partit ensuite pour Annecy, neuf mois après son arrivée à Paris. Il reçut en route la nouvelle de la mort de Claude de Granier, évêque de Genève, prélat dans lequel avaient brillé toutes les qualités et toutes les vertus qui caractérisent les dignes pasteurs.

Notre saint alla descendre au château de Sales, qu'il avait choisi pour le lieu de son sacre. Il se prépara à cette auguste cérémonie par une retraite de vingt jours, et la commença par une confession générale de toute sa vie. Ce fut pendant cette retraite qu'il régla le plan de vie qu'il voulait suivre, et dont il ne s'est jamais départi. Ce règlement est trop édifiant pour que nous le passions sous silence; il faut au moins que nous

en donnions une idée. Le saint promit à Dieu de ne point porter d'étoffes trop éclatantes, telles que le camelot et la soie ; mais d'être toujours vêtu de laine, comme avant son épiscopat ; de bannir de sa maison la magnificence des meubles, et de n'y mettre que des tableaux de dévotion ; de n'avoir ni carrosse, ni litière, et de faire à pied la visite de son diocèse. Il réduisit son domestique à deux prêtres, l'un destiné à lui servir d'aumônier, et l'autre à prendre soin de son temporel et des gens qui lui seraient attachés. Il se fit une loi de n'avoir que des viandes communes sur la table, à moins qu'il ne survint quelque personne distinguée. Il s'obligea à se trouver à toutes les fêtes de dévotion qui se célébraient dans la ville ; à regarder les pauvres comme ses enfans, et à les visiter lui-même dans leurs maladies ; à se lever tous les jours à quatre heures du matin, puis à faire une heure de méditation, qui serait suivie de la récitation des laudes et de prime. Il se chargeait lui-même de présider à la prière de ses domestiques. Tout le reste du temps, jusqu'à neuf heures, qu'il devait dire la messe, et cela tous les jours, était partagé entre l'étude et la lecture de l'Écriture sainte. Après la messe, les affaires de son diocèse devaient l'occuper jusqu'au dîner. Après souper, il devait, pendant une heure, lire un bon livre à ses domestiques, et terminer cette lecture par la prière du soir ; ensuite il se retirait pour dire matines. Il s'engagea à jeûner tous les vendredis et les samedis, ainsi que les veilles des fêtes de la sainte Vierge, et à ne jamais s'absenter de son diocèse sans des raisons très-fortes, et toujours tirées de l'utilité de l'Église et du prochain. Quoique le saint ne se fût point prescrit de pénitences extraordinaires, il ne laissait pas de porter le cilice et de prendre la discipline ; mais il se ca-

chait dans ces pratiques avec d'autant plus de soin, qu'il était ennemi de tout ce qui sentait l'ostentation.

Cependant le jour de son sacre arriva, et il reçut l'onction sainte le 8 décembre 1602. Une foi vive lui ayant découvert toute l'étendue de ses devoirs, il ne pensa plus qu'à s'en acquitter dignement. Il se livra tout entier aux fonctions du ministère, et surtout à la prédication. Il établit, pour l'instruction des ignorans, des catéchismes solides qui se faisaient régulièrement les dimanches et les fêtes. Il ne dédaignait pas, pour les animer, d'exercer souvent lui-même la fonction de catéchiste. Les pasteurs subalternes se piquèrent d'émulation, et les laïques avancés en âge ne rougirent plus d'assister à ces instructions familières.

Les difficultés qui s'opposaient au rétablissement de la religion catholique dans le bailliage de Gex ayant été enfin levées, notre saint ne pensa plus qu'à en bannir l'hérésie qui, depuis long-temps, y causait de grands ravages. Il partit donc avec quelques ecclésiastiques dignes de travailler sous ses ordres, et se mit à instruire de malheureux peuples qui étaient assis dans les ombres de la mort. Ses discours, et encore plus ses exemples, opérèrent une quantité prodigieuse de conversions. Les Calvinistes, furieux du discrédit où tombait leur secte, et des pertes continuelles qu'elle faisait, résolurent de se défaire de celui qui en était l'auteur; ils attentèrent plusieurs fois à sa vie, mais toujours inutilement, parce que Dieu prenait visiblement la défense de son serviteur, dont la conservation intéressait le bien de l'Eglise. Le saint évêque continua de travailler avec un égal succès. Enfin la moisson fut si abondante, qu'il se vit en état de rétablir les églises et les pasteurs dans tout

le bailliage de Gex, comme il avait déjà fait dans le Chablais.

Étant à Six, il apprit la désolation arrivée dans une vallée à trois lieues de là. Les sommets de deux montagnes s'étant détachés, avaient écrasé plusieurs villages, quantité de bestiaux et un grand nombre d'habitans. Quoique les chemins fussent impraticables, il partit sur-le-champ pour aller consoler cette partie de son troupeau, d'autant plus digne de compassion qu'elle était plus malheureuse. Son cœur fut vivement attendri à la vue de ces pauvres gens, qui manquaient de tout, même d'habits et de maisons. Il mêla ses larmes aux leurs, les consola, leur distribua tout l'argent qu'il avait apporté, et leur obtint ensuite du duc de Savoie l'exemption de toutes taxes.

Les habitans de Dijon ayant enfin trouvé le moyen d'avoir l'agrément du duc de Savoie, le saint évêque alla prêcher le carême chez eux, comme ils l'en avaient prié. Ses sermons produisirent de merveilleux fruits, tant parmi les Catholiques que parmi les Calvinistes. Le carême fini, le corps de ville voulut lui témoigner sa reconnaissance en lui faisant un riche présent; mais il ne fut pas possible de le déterminer à l'accepter. De retour à Annecy, il donna une nouvelle preuve de son désintéressement. Il refusa une abbaye considérable qui lui était offerte de la part de Henri IV, en disant qu'il craignait autant les richesses que d'autres pouvaient les désirer; et que moins il en posséderait, moins il aurait de compte à rendre. Une autre fois, que le même prince le pressait d'accepter une pension, il pria Sa Majesté de lui permettre de la laisser entre les mains de son trésorier royal, jusqu'à ce qu'il en eût besoin. Ce grand roi, frappé de cette réponse, qui n'était

qu'un honnête refus, ne put s'empêcher de dire « que l'évêque de Genève, par cette généreuse » indépendance où sa vertu l'avait mis, était » autant au-dessus de lui, que la royauté l'élève » vait au-dessus des autres hommes. » Déterminé absolument à lui faire du bien, il l'assura qu'il demanderait un chapeau de cardinal pour lui à la première promotion. Le saint, qui n'aimait pas plus les honneurs que les richesses, répondit qu'il respectait la dignité qu'on lui offrait; mais que les grandeurs ne lui convenaient pas, et qu'elles apporteraient de nouveaux obstacles à son salut. Il sut aussi traverser les vues de Léon XI, qui avait dessein de l'agréger au sacré collège.

Les sermons du saint évêque de Genève produisaient partout les plus grands fruits. Néanmoins il aimait mieux prêcher dans les villages que dans les grandes villes, où les applaudissemens faisaient beaucoup souffrir son humilité. Il avait d'ailleurs une tendresse toute particulière pour les pauvres. On lui en présenta un qui était sourd et muet; il le logea dans son propre palais, se chargea lui-même de l'instruire par signes, et vint à bout de le confesser. Ses aumônes étaient si abondantes, qu'elles paraissent incroyables, quand on les compare avec la modicité de son revenu. Il donnait toujours sans penser à ce qu'exigeait l'entretien de sa maison; jusque là que son intendant, qui manquait souvent de fonds, le querellait, et le menaçait quelquefois de le quitter. « Vous avez raison, répondit le saint avec une naïveté admirable, je suis » un incorrigible; et qui pis est, j'ai bien l'air » de l'être long-temps. » Il lui disait une autre fois, en lui montrant un crucifix: « Peut-on refuser quelque chose à un Dieu qui s'est mis » en cet état pour nous? »

Les amis du saint évêque ayant eu communication des lettres spirituelles qu'il avait écrites à une dame du monde, pour lui tracer des règles de conduite, le prièrent d'en former un corps d'ouvrage suivi, où il montrerait que la dévotion est de tous les états, et qu'elle regarde le commun des chrétiens comme ceux qui vivent dans les cloîtres; il se rendit à leurs instances, et composa le livre admirable de *l'Introduction à la vie dévote*. Cet ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel, et on le traduisit dans toutes les langues qui se parlent en Europe. Henri IV en faisait une estime singulière, et prenait un plaisir incroyable à le lire.

Quelque temps après parut le *Traité de l'Amour de Dieu*, qui demanda beaucoup plus de lecture et de travail que *l'Introduction à la vie dévote*. Le général des Chartreux, ayant lu *l'Introduction à la vie dévote*, avait conseillé au saint prélat de ne plus écrire, sous prétexte que sa plume ne pourrait rien produire de comparable à ce livre; mais il n'eut pas plus tôt lu le *Traité de l'Amour de Dieu*, qu'il lui conseilla de ne jamais cesser d'écrire, puisque ses derniers ouvrages effaçaient toujours les premiers. La lecture qu'en fit Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, le toucha si vivement, qu'il marqua une grande envie de voir l'auteur. Dès que le saint en fut informé, il s'écria : « Qui me donnera les ailes de » la colombe pour voler dans cette île, autrefois » si féconde en saints, et aujourd'hui plongée » dans les ténèbres de l'erreur? Oui, si le duc, » mon souverain, veut me le permettre, j'irai à » cette nouvelle Ninive, j'irai trouver le roi pour » lui annoncer la parole de Dieu, au risque de » ma propre vie. » Il aurait effectivement passé en Angleterre, si le duc de Savoie eût voulu y consentir.

Jean-Pierre Camus, ayant été nommé à l'évêché de Belley en 1609, écrivit à notre saint pour le prier de venir faire la cérémonie de son sacre. François lui accorda cette satisfaction avec d'autant plus de plaisir, qu'il savait que son seul mérite l'avait élevé à l'épiscopat, et le rendrait infiniment utile à l'Eglise. Ces deux grands hommes furent toujours unis depuis par les liens d'une amitié aussi sainte qu'étroite. On sait que nous sommes redevables à M. Camus du livre intitulé *l'Esprit de saint François de Sales*. C'est un recueil des paroles et des actions de ce saint. On y trouve véritablement son esprit, c'est-à-dire un esprit de douceur, d'humilité, d'oraison et de charité. Et voilà aussi ce qui caractérise les écrits du saint évêque de Genève. Chaque mot inspire cette douceur et cette charité dont son cœur était rempli. C'est ce qui paraît surtout dans ses Lettres, qu'on doit regarder comme un corps d'instructions touchantes et propres à toutes sortes de personnes, dans quelques circonstances qu'elles puissent se trouver.

Nous ne nous étendrons point sur l'ordre de la Visitation que notre saint fonda en 1610. Il fut confirmé par le pape Paul V, qui lui donna de grands éloges, et l'érigea en corps de religion, sous le titre de *Congrégation de la Visitation de sainte Marie*.

Cependant la santé du saint évêque de Genève s'affaiblissait de jour en jour; ce qui, joint à la multiplicité des affaires auxquelles il craignait de ne pouvoir suffire, le détermina à demander un coadjuteur. Son choix, de l'avis du cardinal Frédéric Borromée, archevêque de Milan, se fixa sur Jean-François de Sales, son frère. Il est certain que les liens du sang n'entrèrent pour rien dans ses vues, et qu'il n'eut égard qu'au mérite personnel. Il préféra son frère à tout au-

tre, uniquement parce qu'il le crut devant Dieu le plus digne de servir l'Église. Jean-François fut donc sacré évêque de Chalcédoine, à Turin, en 1618. Quoique notre saint eût un coadjuteur, il ne laissa pas de continuer l'exercice de toutes les fonctions pastorales. Il s'absenta quelque temps pour aller prêcher le carême à Grenoble, comme il l'avait fait l'année précédente. Ses discours, qui avaient toujours une bénédiction particulière, ouvrirent les yeux à un grand nombre de Calvinistes, qui se convertirent. On compta parmi eux le célèbre duc de Lesdiguières, qui fut depuis connétable.

Le saint fut chargé, en 1619, d'accompagner à Paris le cardinal de Savoie, qui allait demander en mariage, pour le prince de Piémont, Christine de France, sœur de Louis XIII. Son zèle ne put rester oisif dans cette grande ville. Il prêcha le carême à Saint-André-des-Arcs. Tout le monde courut à ses sermons, et la foule y fut si grande, que les personnes les plus qualifiées avaient peine à y trouver place. Les hérétiques et les libertins rentraient en eux-mêmes après l'avoir entendu, et lui demandaient des conférences particulières pour achever d'éclaircir leurs doutes. Souvent il lui arrivait de prêcher deux fois par jour. Un de ses amis lui ayant représenté qu'il devait ménager un peu plus sa santé, il répondit, en souriant, qu'il lui en coûtait moins de donner un sermon, que de trouver des excuses pour s'en dispenser.

Le mariage du prince de Piémont avec Christine de France ayant été conclu, la princesse choisit l'évêque de Genève pour son premier aumônier. Son dessein était de l'attacher spécialement à sa personne, et de lui confier la direction de sa conscience. Mais le saint refusa cette charge, alléguant pour raison qu'elle lui parais-

sait incompatible avec la résidence dont il ne se croyait pas dispensé, quoiqu'il eût un coadjuteur. Et s'il se rendit à la fin aux instances réitérées de la princesse, ce ne fut qu'à deux conditions : l'une, qu'il résiderait dans son diocèse ; l'autre, que, quand il n'exercerait pas sa charge, il ne recevrait point le revenu qui y était attaché. Christine, comme pour lui donner l'investiture de sa nouvelle dignité, lui fit présent d'un très-beau diamant, qu'elle lui recommanda de garder pour l'amour d'elle. « Madame, dit le » saint, je vous le promets, tant que les pauvres » n'en auront pas besoin. — En ce cas-là, répon- » dit la princesse, contentez-vous de l'engager, » et je le dégagerai. — Madame, répliqua l'évê- » que de Genève, je craindrais que cela n'arrivât » trop souvent, et que je n'abusasse enfin de » votre bonté. » La princesse l'ayant vu depuis à Turin sans le diamant, il lui fut aisé de deviner ce qu'il était devenu. Elle lui en donna un autre d'un plus grand prix encore, mais en lui recommandant bien de n'en pas faire comme du premier. « Madame, dit le saint prélat, je ne vous » en réponds pas ; je suis peu propre à garder » des choses précieuses. » Comme la princesse parlait un jour de ce diamant, un gentilhomme lui dit qu'il était toujours engagé pour les pauvres, et qu'il était moins à l'évêque de Genève qu'à tous les gueux d'Annecy. Effectivement, notre saint avait une si grande tendresse pour les pauvres, qu'il ne pouvait rien leur refuser. Il leur donnait jusqu'à des pièces d'argenterie de sa chapelle, et jusqu'à ses propres habits.

Il n'a pas tenu à la France qu'il n'ait été compté parmi nos saints évêques. Nous avons vu tout ce que fit Henri IV pour l'attacher à son royaume. Le cardinal Henri de Gondî, évêque de Paris, fut si touché de son rare mérite, qu'il

le demanda pour son coadjuteur, et qu'il mit tout en œuvre pour l'engager à consentir à ses désirs; mais il lui fut impossible d'arracher son consentement. François répondit toujours qu'il ne quitterait jamais l'église de Genève, que Dieu lui avait donnée pour épouse.

Lorsque notre saint fut de retour à Annecy, on lui apporta une année et demie de son revenu; mais il ne voulut point la recevoir, sous prétexte qu'ayant été absent pendant tout ce temps-là, il ne l'avait point gagnée. Il fit donner à sa cathédrale la somme qu'on avait mise en réserve. On le vit reprendre ses différentes fonctions avec son zèle ordinaire, et ce zèle parut avec un nouvel éclat pendant la peste qui désola son troupeau. Il avait un talent admirable pour gagner le cœur de ses ennemis : c'était de n'opposer à leurs insultes et à leurs outrages que la douceur et les bienfaits. Le démon cependant lui en suscita un qui porta la noirceur et la scélératesse jusqu'à leur comble. Ce malheureux, outré des précautions que le saint évêque avait prises pour arrêter les désordres d'une courtisane qu'il entretenait, imagina une espèce de vengeance inouïe. Il lui supposa une lettre adressée à cette méchante femme, dans laquelle il lui prêtait le langage du plus effronté libertin, et il lui fut d'autant plus aisé de réussir, qu'il avait trouvé le moyen de contrefaire parfaitement son style et son écriture. Cette lettre, étant devenue publique, en imposa à un grand nombre de personnes, même au duc de Nemours. L'évêque de Genève fut traité d'infâme hypocrite, et chargé des imputations les plus flétrissantes. Le saint, à qui sa conscience ne reprochait rien, souffrit patiemment les traits envenimés de la calomnie, bien persuadé que Dieu prendrait soin de justifier sa réputation. La vé-

rité cependant ne parut qu'au bout de deux ans dans tout son jour; mais ce fut avec des circonstances qui lui donnèrent une nouvelle force. Le calomniateur, se voyant au lit de la mort, avoua son crime en présence de plusieurs personnes; il en demanda pardon avec les sentimens d'un vif repentir, et conjura tous les assistans de publier sa rétractation. Ainsi fut justifié le saint évêque de Genève.

Jamais personne ne se confia plus en la Providence que notre saint. Comme il s'était fait une habitude de regarder tous les événemens dans les décrets de la volonté divine, il s'y soumettait avec résignation et même avec joie. De cette disposition naissait en lui un souverain mépris de toutes les choses du monde, des dangers et des souffrances. Il ne considérait en tout que la gloire de Dieu, et y rapportait l'usage de chacune des facultés de son âme. La divine charité épuisait toutes ses affections, se répandait jusque sur son extérieur, et enflammait son visage, surtout lorsqu'il disait la sainte messe, comme nous l'avons déjà observé, ou lorsqu'il donnait la communion au peuple. Souvent elle le brûlait avec tant de vivacité, qu'il s'écriait, en conversant avec ses amis : « Ah ! si vous connaissiez
» les consolations dont mon âme est inondée,
» vous en remerciez pour moi la bonté divine, et vous la prierez de m'accorder la force
» d'exécuter les saintes inspirations qu'elle
» m'envoie. Mon cœur ressent un désir inexprimable d'être la victime perpétuelle de l'amour de mon Sauveur. Quel bonheur que de
» ne vivre, de ne travailler, de ne se réjouir
» qu'en Dieu ! J'espère que par sa grâce je ne
» serai plus rien aux créatures, et que les créatures ne me seront plus rien qu'en lui et pour
» lui. »

Cependant la santé de notre saint déperissait tous les jours. Il vit bien lui-même que sa mort n'était pas éloignée. Aussi ne manqua-t-il pas d'avertir ses amis qu'ils ne le reverraient plus, lorsqu'il partit pour Avignon, en 1622. Le duc de Savoie lui avait mandé de le joindre dans cette ville, où il devait aller saluer le roi Louis XIII, qui venait de soumettre les Huguenots du Languedoc. Il s'interdit, par un esprit de mortification, la vue de la pompe avec laquelle le roi fit son entrée dans Avignon, et passa en prières tout le temps que dura la cérémonie. Ayant été obligé de suivre la cour à Lyon, l'intendant de la province et plusieurs autres personnes de marque se disputèrent le bonheur de le loger; mais il trouva le moyen de les refuser honnêtement, et logea dans la chambre du jardinier de la Visitation, afin d'imiter, autant qu'il était en lui, la pauvreté de Jésus-Christ. Cet éloignement pour les distinctions, augmenta encore la haute idée que l'on avait de son éminente sainteté. Le roi et la reine mère lui donnèrent plusieurs fois des preuves publiques de leur estime, ainsi que les princes et les seigneurs les plus qualifiés de la cour.

Quoique la santé du saint évêque fût dans un état déplorable, il ne laissa point malgré cela de suivre les mouvemens de son zèle. Il prêcha encore la veille et le jour de Noël. Le lendemain il s'aperçut que sa vue et ses forces diminuaient; et il se trouva si mal l'après-midi, qu'il fallut le mettre au lit. On découvrit bientôt tous les symptômes d'une apoplexie. Comme le saint était toujours en pleine connaissance, il demanda l'extrême-onction, et elle lui fut administrée. Ensuite il ne pensa plus qu'à produire les actes convenables aux mourans. On l'entendait répéter, avec une ferveur tout angélique, plusieurs

passages de l'Écriture, et ceux-ci entre autres :
« Mon cœur et ma chair se sont réjouis dans le
» Dieu vivant. Je chanterai les miséricordes du
» Seigneur pendant toute l'éternité. Quand pa-
» raitrai-je devant sa face ? Montrez-moi, ô mon
» bien-aimé ! où vous passez, et où vous vous
» reposez à midi. O mon Dieu ! mon désir est
» devant vous, et mes gémissemens ne vous sont
» point inconnus. Mon Dieu et mon tout ! mon
» désir est celui des collines éternelles. » Cepen-
dant comme l'apoplexie faisait des progrès in-
sensiblement, on lui mit des vésicatoires, et on
lui appliqua le fer chaud sur la nuque du cou,
et le bouton de fer sur le haut de la tête, qui en
fut brûlée jusqu'à l'os. Au milieu des larmes qui
lui étaient arrachées par la douleur, il répétait
souvent ces paroles : « Lavez-moi, Seigneur, de
» mes iniquités ; ôtez-moi mon péché, purifiez-
» moi toujours de plus en plus. Que fais-je ici,
» ô mon Dieu ! éloigné, séparé de vous ? » Puis,
adressant la parole aux assistans, qui fondaient
en larmes : « Ne pleurez point, mes enfans ; ne
» faut-il pas que la volonté de Dieu s'accom-
» plisse ! » Quelqu'un l'ayant exhorté à dire, avec
saint Martin : « Seigneur, si je suis encore né-
» cessaire à votre peuple, je ne refuse pas le
» travail ; » il parut blessé de ce qu'on le com-
paraît à un si grand saint, et répondit qu'il était
un serviteur inutile, dont Dieu ni son peuple
n'avaient besoin. Enfin l'apoplexie allant tou-
jours en croissant, il perdit la parole, et mourut
le 28 décembre 1622, à huit heures du soir. Il
était à la cinquante-sixième année de son âge, et
à la vingtième de son épiscopat.

Quand on fut assuré de sa mort, on l'ouvrit
pour l'embaumer. On porta son cœur, enfermé
dans une boîte de plomb, à l'église de la Visita-
tion de Bellecour, à Lyon. On le mit ensuite

dans un reliquaire d'argent, puis dans un reliquaire d'or donné par Louis XIII. Comme le saint avait choisi à Annecy le lieu de sa sépulture, on y transporta solennellement son corps, qui fut enterré dans une chapelle, à côté du sanctuaire de l'église du premier monastère de la Visitation. Alexandre VII ayant béatifié le serviteur de Dieu en 1661, on exhuma son corps pour le placer sur le grand autel, dans une belle châsse d'argent. Le même pape canonisa le bienheureux évêque de Genève en 1665, et fixa sa fête au 29 de janvier, jour auquel son corps avait été porté à Annecy.

— FIN. —





